

**AVANT-PROJET DE RAPPORT DE LA 34^{ème} RÉUNION
DU COMITÉ DE SESSION
(Ankara, 23 avril 2019)**

1. La 34^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC s'est déroulée le 23 avril 2019 à Ankara, en marge de la 35^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

2. Cette réunion a été présidée par M. Mehmet Metin EKER, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions suivantes de l'OCI étaient présentes :

- Le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
- Le Groupe de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) et de la BID
- Le Groupe de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) et de la BID
- L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)

3. La Réunion a approuvé les points suivants inscrits à l'ordre du jour, et qu'il fallait débattre :

- Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC
 - Liste des activités des institutions de l'OCI conformes à la Stratégie du COMCEC et aux Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC.
 - Utilisation du Financement de Projets du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC
 - Mise en place d'une plate-forme électronique pour surveiller la mise en œuvre des activités prévues des institutions de l'OCI
- Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD au sein des États Membres de l'OCI
 - Préparation du Rapport Annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires au niveau de l'OCI
 - Activités des institutions de l'OCI répondant à la mise en œuvre des ODD
- Mise en œuvre de la Section de Coopération Économique du Programme d'Action OCI-2025
- La proposition sur le «Centre d'Intelligence des Affaires»
- Questions Diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

4. En soulignant l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la Stratégie du COMCEC, et les Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC, le Comité a examiné les activités achevées et planifiées des institutions pertinentes de l'OCI en conformité avec la Stratégie du COMCEC pour les périodes de décembre 2018 à novembre 2019 basée sur les domaines de coopération, à savoir le commerce, les transports et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la coopération financière.

(La liste des activités organisées et à organiser par les institutions de l'OCI conformes à la Stratégie du COMCEC pour la période entre décembre 2018 et novembre 2019 est jointe en Annexe 1.)

5. Le Comité a été informé le BCC que 73 des 156 activités des institutions de l'OCI ont été achevées depuis la 34^{ème} session du COMCEC. En termes de zones de coopération, 51% des activités ont été mises en œuvre dans le domaine du commerce, suivies de l'allègement de la pauvreté (26%) et de l'agriculture (7%). Le Comité a également été informé que par rapport au type d'activités, les Institutions se sont notamment concentrées sur les formations et les programmes d'assistance technique (19,2%), programmes et projets (17,9%) et les ateliers de travail (15,4%).

6. Le Comité a souligné l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC. À cet égard, il a été souligné que les activités alignées sur les Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC peuvent être répertoriées séparément afin de faciliter l'établissement des rapports ainsi que le suivi.

7. À cette fin, le Comité a demandé aux institutions de l'OCI de soumettre leurs listes d'activités en deux groupes. Dans le premier groupe d'activités (Groupe A), les institutions de l'OCI doivent communiquer leurs listes d'activités répondant directement à la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC. Dans le deuxième groupe (Groupe B), les institutions de l'OCI doivent communiquer leurs listes d'activités répondant aux objectifs de la Stratégie du COMCEC.

8. Le Comité a approuvé les critères suivants pour rendre compte des activités des institutions de l'OCI du Groupe A :

- Énumérer les activités **spécialement conçues** pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC
- Répondre à la coopération multilatérale
- Renforcer la capacité de décision et de mise en œuvre des Pays Membres
- Diversifier le type d'activités
- Étendre les activités à tous les domaines de coopération
- Éviter de signaler les activités de routine

9. Le Comité a noté que les institutions de l'OCI peuvent également, si elles le souhaitent, présenter leurs principaux programmes / projets / activités qui n'entrent pas dans le champ de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Ministérielles de Politique, sous un sous-article indépendant de l'ordre du jour pendant les Réunions du

Comité de session. Dans ce cadre, le modèle ci-joint peut être utilisé par les institutions de l'OCI concernées.

(Le modèle pour les Notes de l'Exposé sur les Principaux Programmes / Activités des Institutions de l'OCI dans le domaine économique est joint en Annexe 2)

10. Le BCC a informé le Comité des thèmes sectoriels qui devront être soutenus par le Bureau de Coordination du COMCEC, dans le cadre du 7^{ème} Appel de Projets prévu en septembre 2019, sous le Financement de Projets du COMCEC. À cet égard, le Comité a souligné l'importance de la soumission des projets proposés par les Institutions de l'OCI par le biais du Financement de Projets du COMCEC, pour la réalisation des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC.

11. En ce qui concerne la proposition de créer une plate-forme électronique pour surveiller la mise en œuvre des activités prévues des institutions de l'OCI, le Comité a demandé à la SIACE (groupe BID), au SESRIC et au BCC de tenir des consultations et d'étudier la faisabilité d'une telle plate-forme, en prenant en considération les plates-formes existantes.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI à la Mise en Œuvre des ODD au sein des États Membres de l'OCI

12. Le Comité a été informé par le SESRIC des préparations pour le rapport annuel sur les progrès accomplis au niveau de l'OCI dans la réalisation des ODD prioritaires tels que définis par les États Membres, à soumettre à la 35^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

13. Le BCC a informé le Comité que, conformément à la résolution pertinente de la 34^{ème} Session du COMCEC, «la Liste des Activités des institutions de l'OCI liées aux ODD pour la période 2019 et 2020» serait établie par le BCC et soumise à la 35^{ème} Session du COMCEC.

14. Le Comité a demandé au BCC, au SESRIC et au CIDC d'envisager la possibilité d'organiser un événement parallèle conjoint sur la réalisation des ODD par les Pays Membres de l'OCI, de préférence en liaison avec le thème de la Session d'Échange de vues de la 35^{ème} Session du COMCEC.

Mise en œuvre de la Section de Coopération Économique du Programme d'Action OCI-2025

15. Le Secrétariat général de l'OCI a informé le Comité des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'Action OCI-2025. Le Comité a souligné l'importance d'une coopération et d'une coordination efficaces entre les institutions de l'OCI en ce qui concerne la réalisation des objectifs définis par le Programme d'Action : OCI-2025. Les participants ont discuté des moyens d'améliorer le commerce intra-OCI et d'atteindre l'objectif de 25%.

La proposition sur le «Centre d'Intelligence des Affaires»

16. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport soumis par la SIACE (Groupe de la BID) et le SESRIC sur l'initiative du «Centre d'Intelligence des Affaires de l'OCI». Le Comité a demandé à la SIACE d'améliorer le rapport en menant une étude

d'évaluation comparative, une analyse SWOT et une analyse des attentes des parties prenantes, et en élaborant un plan stratégique.

Questions Diverses

17. Rappelant les résolutions pertinentes des précédentes Sessions du COMCEC, le BCC a soulevé la question du retard dans la finalisation du Programme du Coton de l'OCI à travers le projet de coopération technique combiné du SESRIC, qui a déjà été soumis au groupe de la BID pour financement. Le Comité a souligné l'importance d'une coordination efficace entre les institutions concernées de l'OCI sur cette question en suspens. En conséquence, le Comité a demandé au SESRIC de soumettre à nouveau au Groupe de la BID une version révisée du projet de renforcement des capacités. Le Comité a invité le Groupe de la BID à finaliser l'affectation des fonds au projet susmentionné et le Secrétariat général de l'OCI, en tant que principal coordonnateur du Programme, à prendre les mesures nécessaires pour accélérer le processus de réalisation du projet.

18. Conformément à la décision du Comité de Session précédent, le BCC a informé le Comité des consultations sur l'harmonisation des statistiques liées au commerce. Le Comité a souligné que les institutions de l'OCI peuvent utiliser la même source de données pour éviter toutes divergences.

